



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Visibilité de l'étiquetage des produits alimentaires

Question écrite n° 3412

Texte de la question

Mme Florence Goulet attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les difficultés croissantes rencontrées par les consommateurs face à la multiplication des logos, labels et scores sur les produits alimentaires. En effet, cette multiplication des étiquetages, souvent disparates, aux critères complexes, peut induire en erreur les consommateurs, au lieu de les aider à faire des choix éclairés. Bien que les labels visent à améliorer l'information des consommateurs, leur manque d'harmonisation, auquel s'ajoute un développement de certifications privées à visée essentiellement commerciale, contribue à une confusion générale des objectifs recherchés sur la provenance réelle des produits ou sur leur qualité nutritionnelle. Aussi, elle souhaite savoir ce qu'il envisage de mettre en place pour renforcer la clarté et l'harmonisation des systèmes d'étiquetage alimentaire et quelles mesures pourraient être prises pour mieux encadrer la prolifération de labels en tous genres, afin de garantir la transparence et protéger les consommateurs face à cette situation.

Données clés

Auteur : [Mme Florence Goulet](#)

Circonscription : Meuse (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3412

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2025](#), page 330